

48 rue Alfred de Musset
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél: (HB) 0148750303

e-mail: fontenay_plateau@hotmail.com
<http://font-plateau.ifrance.com/bonjour.htm>

Fontenay-sous-Bois le 22 mars 2009

Monsieur le Sénateur Maire
de Fontenay-sous-Bois

à l'attention de Monsieur A.Régnier
Directeur de l'urbanisme

Hôtel de Ville
4 Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

Monsieur le Directeur,

L'Association du Plateau, et le conseil de quartier sous l'impulsion de son comité de pilotage, vous ont présenté, ainsi qu'à un certain nombre d'élus de la ville ou du département, leur souhait de demander au département de reconfigurer le carrefour du 8 Mai 45.

Ce carrefour de 3 voies départementales, est dangereux, peu fonctionnel et n'a pas bénéficié des améliorations environnementales des autres carrefours importants de la ville.

Servant de desserte aux heures de pointe pour les automobilistes venant de la porte de Bagnolet et guidés par leur GPS vers le Pont de Nogent, le Boulevard de Verdun est une voie importante. A ce carrefour où passent deux autobus et de nombreux poids lourds allant ou revenant d'Auchan, la traversée des piétons dans la diagonale joignant le magasin Vidéo2000 à la Bred est extrêmement dangereuse.

Nous vous avons rencontré sur place, avec Mme Liliane Pierre, M.Saint Gal, tous deux conseillers généraux, qui se partagent ce carrefour dans leur canton respectif, M.Mallerin également était présent.

Vous avez entendu, et vu sur un plan de principe, lors du conseil de quartier, les observations toutes favorables à une reprise, en forme de place, de ce carrefour, notamment par la réunion des deux îlots centraux en un petit îlot à floraisons basses, par la pose de barrières fleuries de jardinières en continu à l'angle de Vidéo 2000 et de la Bred, par la valorisation des parcours piétonniers circulaires, par la pose d'un triangle lumineux rappelant la priorité donnée aux piétons à l'angle de Video 2000 par rapport aux véhicules venant de Joffre ou de Victor Hugo et allant en direction de Montreuil, enfin par un jalonnement à jour et pertinent des directions essentielles proposées à ce carrefour.

Vous avez, ainsi que M.Mallerin, informé publiquement les participants au conseil de quartier que vous alliez incessamment prendre contact avec les responsables départementaux, dont M.Leday et vous avez confirmé le bienfondé de notre demande que vous avez approuvée ainsi que vous l'aviez fait lors de notre visite commune sur place.

De notre côté nous avons insisté auprès de M.Saint Gal et de Mme Pierre afin que ces travaux d'un montant tout à fait modeste, soient inscrits au budget 2009 du département. Il allait de soi que la commune aurait une part dans l'engagement de quelques dépenses, par exemple la signalisation lumineuse (un triangle rouge synchronisé comme on en voit par exemple en revenant de Rosny près de la gare).

Nous vous demandons, par la présente, quelles sont les démarches que vous avez effectivement entreprises et quel en est le résultat

Nous nous étonnons que le responsable municipal de l'éclairage et de la signalisation lumineuse de la ville n'ait eu la moindre information concernant notre demande, ne serait-ce que pour l'intégrer à son projet de budget ainsi que nous l'avons appris lors de la commission voirie du 18 mars.

Nous constatons que certains travaux d'aménagement de la voirie de notre quartier sont entrepris sans concertation, en dépit du bon sens puisqu'il va falloir les reprendre une deuxième fois, et de surcroît par anticipation sur le budget 2009 de la ville, non encore voté. Cela devrait nous faire regretter que le demandeur de ces travaux exécutés « en urgence » sur l'espace public de la rue Emile Zola n'use pas de son influence sans doute exceptionnelle pour convaincre les élus du bienfondé de la demande très collective concernant le carrefour du 8 Mai.

Nous nous référons aux 140 engagements pris par la liste des élus en place, dont plusieurs concernent la valorisation de l'axe Montreuil Nogent pour vous demander avec insistance de considérer cette demande comme étant d'actualité et non « en étude à durée indéterminée », ce qui, nous en avons l'expérience avec d'autres projets qu'il serait inopportun et trop long de citer ici, évoque irrésistiblement les calendes grecques. C'est en juin 2008 que nous avons porté ce projet auprès des élus, et depuis rien ne semble s'être passé.

Très attentifs à votre réponse que nous ne manquerons pas de communiquer à nos adhérents, et plus largement aux habitants de ces quartiers proches du carrefour de Verdun, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Bureau de l'Association du Plateau
le président
JL BROSSIER